

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 630 RUE RICHELIEU, À BELOEIL, LE JEUDI 6 AOÛT 1998, À 20H00.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Bourbonnais, préfet
Monsieur Gilles Plante, préfet suppléant
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Robert Beaudry, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Honorius Charbonneau, conseiller
Monsieur André Choinière, conseiller
Monsieur Guy Dubé, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur Yves Laganière, conseiller
Madame Renée Legendre, conseillère
Monsieur Jean Paquette, conseiller suppléant
Monsieur Claude Voyer, conseiller

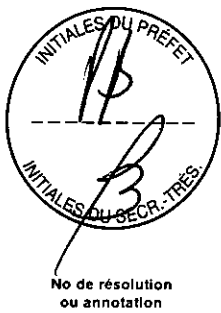
Monsieur Pierre Bélanger, directeur général de la M.R.C., assistait également à la séance.

Étaient absents :

Monsieur Gilles Beudet, conseiller, remplacé par monsieur Jean Paquette
Monsieur Marcel Dulude, conseiller, remplacé par monsieur Jean-Claude Beaudoin

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juillet 1998
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Avis de conformité : ville de Carignan
 - 6.1 Règlement numéro 198-8 modifiant le plan d'urbanisme
 - 6.2 Règlement numéro 243-25 modifiant le règlement de zonage
7. Zone industrielle de Saint-Charles-sur-Richelieu
8. Ministère des Affaires municipales : programme d'aide financière aux M.R.C.



**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

9. Entente relative à la fourniture de services par la Sûreté du Québec
10. Comité consultatif agricole : nomination
11. Demande d'adhésion de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste à la M.R.C.
12. Commission sur la tempête de verglas : mémoire de la M.R.C.
13. Consultations sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau
14. Intervention dans le cours d'eau Pelletier
15. Demande de classement : maison Paul-Émile Borduas
16. Demandes d'appui
 - 16.1 M.R.C. Chutes-de-la-Chaudière
 - étude du projet de RCI 1997 et du décret 737-98;
 - plans agroenvironnementaux de fertilisation;
 - recommandations de la Table de concertation agricole.
 - 16.2 M.R.C. D'Avignon : consigne élargie
17. Affaires publiques
18. Divers
19. Clôture de la séance

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, monsieur le Préfet déclare la séance ouverte.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil sont présents ou sont représentés par un membre qui a le droit de vote

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier, avec les modifications suivantes :

en retirant le point 7 "Zone industrielle de Saint-Charles-sur-Richelieu", à la demande du représentant de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

98-08-155



No de résolution
ou annotation

98-08-155
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

en y ajoutant les points suivants :

- 18.1 Transport des B.P.C. de Saint-Basile-le-Grand
- 18.2 SAJE de la Vallée du Richelieu : financement temporaire
- 18.3 Table des préfets des Couronnes Nord et Sud
- 18.4 Congrès de l'U.M.R.C.Q.
- 18.5 Hydro-Québec : ligne Hertel – Des Cantons

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 2 JUILLET 1998**

98-08-156

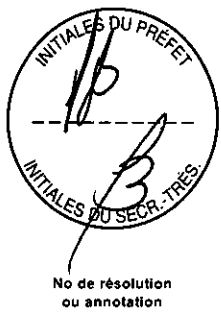
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Honorius Charbonneau

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juillet
1998 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 98-452 13-05-98 Lettre de MONSIEUR SERGE BRAZEAU, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-DE-BELOEIL, transmettant la résolution numéro 98-47 relativement aux méthodes utilisées par la firme d'évaluateurs Beaulieu, Coutu & Ass. pour la confection du rôle d'évaluation.
- 98-453 18-06-98 Lettre de MONSIEUR SERGE BRAZEAU, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur des règlements numéros 91.21.15.97, 91.21.16.97, 91.20.05.97 et 91.20.06.97.
- 98-454 19-06-98 Lettre de MONSIEUR DONALD POULIOT, capitaine 370, district de Montréal, SÛRETÉ DU QUÉBEC, transmettant le projet numéro 98-06-15 relativement à l'entente de mise en œuvre pour la fourniture de services policiers par la Sûreté du Québec sur le territoire de la M.R.C..
- 98-455 22-06-98 Lettre de MONSIEUR GAÉTAN BERNATCHEZ, secrétaire-trésorier, M.R.C. D'AVIGNON, transmettant la résolution numéro 127-98 pour appui du Conseil de la M.R.C. à l'effet de mettre en œuvre sur tout le territoire du Québec le principe de consigne élargie favorisant le plein potentiel de la récupération des matières recyclables.



**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

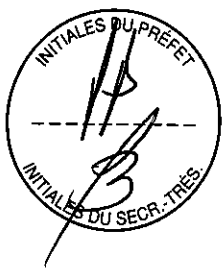
- 98-456 22-06-98 Lettre de MADAME LOUISE F. CARDINAL, directrice, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, relativement à la prolongation de l'entente Emploi-Québec et le Centre d'aide aux entreprises de la Vallée-du-Richelieu.
- 98-457 22-06-98 Lettre de MONSIEUR ROBERT PERREAULT, ministre, MINISTÈRE D'ÉTAT À LA MÉTROPOLE, nous informant de l'aide financière du ministère versée à Vélo Québec pour la coordination du projet de concertation : "Réseau vélo métropolitain".
- 98-458 22-06-98 Lettre de MONSIEUR ALAIN BEAUREGARD, secrétaire-trésorier, M.R.C. LES MASKOUTAINS, transmettant le projet de règlement numéro 98-81 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 98-459 22-06-98 Lettre de MONSIEUR MARCEL MEUNIER, directeur de l'aménagement et du développement local, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, nous accordant un nouveau délai expirant le 13 octobre 1998 pour adopter le premier projet de schéma d'aménagement révisé.
- 98-460 22-06-98 Lettre de MADAME SYLVIE COSSETTE, secrétaire-trésorière, M.R.C. CHAMPLAIN, transmettant le règlement numéro 98-43 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 98-461 22-06-98 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant le premier projet de règlement numéro 845-60 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-462 23-06-98 Lettre de MADAME SYLVIE COSSETTE, secrétaire-trésorière, M.R.C. DE CHAMPLAIN, transmettant la résolution numéro R98-157 relativement à la région administrative Rive-Sud.
- 98-463 25-06-98 Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, McMASTERVILLE, transmettant copie d'une étude hydraulique effectuée dans le cadre de travaux de remplacement du ponceau sous la route 116 à la hauteur du ruisseau Bernard.
- 98-464 25-06-98 Lettre de MADAME ANNE LE SAUTEUR, chargée de projet, NATURE ACTION, transmettant trois exemplaires du rapport d'étape concernant le projet Récupérer, c'est pas sorcier – volet animation scolaire!
- 98-465 26-06-98 Lettre de MONSIEUR RICHARD ROBERT, directeur général, EXPOSITION AGRICOLE DE ST-HYACINTHE, relativement au souper qui marquera l'ouverture officielle de l'Exposition agricole de St-Hyacinthe le jeudi 16 juillet 1998, à 17 heures.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 98-466 26-06-98 Lettre de MONSIEUR DANIEL ST-ONGE, directeur des affaires policières et de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, relativement à la nôtre portant sur la demande de suspension de l'application du niveau 1 pour la formation des pompiers.
- 98-467 26-06-98 Lettre de MONSIEUR JACQUES CARDINAL et MADAME LOUISE DE GRANDPRÉ, S.M.D., nous invitant à déposer un projet dans le cadre d'un deuxième appel de projet concernant le programme de mise en valeur du milieu forestier (volet II) du ministère des ressources naturelles.
- 98-468 26-06-98 Lettre de MONSIEUR JEAN LACROIX, greffier, VILLE DE CARIGNAN, concernant la création d'une nouvelle branche de l'actuel cours d'eau Massé sur le territoire des villes de St-Bruno-de-Montarville et de Carignan.
- 98-469 26-06-98 Lettre de MONSIEUR BRUNO OUIMET, coordonnateur, SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL (U.P.A.), concernant les valeurs locales des M.R.C. et de leurs populations en regard des ressources forestières et de leur apport au développement socio-économique régional.
- 98-470 26-06-98 Lettre de MONSIEUR JEAN LACROIX, greffier, VILLE DE CARIGNAN, clarifiant la situation juridique des règlements numéros 243-20-3 et 243-20-4.
- 98-471 26-06-98 Lettre de MONSIEUR DANIEL CARRIER, avocat de la ville, VILLE DE BROSSARD, nous informant que la ville n'entend assumer aucun frais relativement aux services que pourraient fournir la firme d'experts-conseil Genivar pour la réalisation de plans et devis relativement au cours d'eau Roy et branches.
- 98-472 29-06-98 Lettre de MADAME CÉCILE AUCLAIR, conseillère en formation, COLLÈGE DE ROSEMONT, concernant des stagiaires en "Performance environnementale des organisations".
- 98-473 29-06-98 Lettre de MADAME FRANCINE ÉMOND, directrice régionale, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, nous invitant à rencontrer monsieur Paul Bégin, ministre, au parc du mont Saint-Bruno le mardi 7 juillet 1998, dans le cadre de sa tournée des parcs québécois, pour annoncer un important programme d'immobilisations qui sera réalisé au cours de l'année dans le parc du mont Saint-Bruno.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

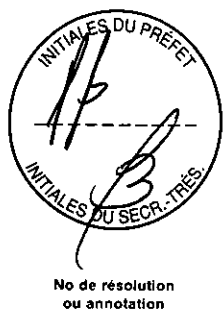
- 98-474 29-06-98 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ LACHAPELLE, directeur général, VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, relativement à l'émission d'un permis pour l'exécution de travaux d'aménagement d'ouvrage de rétention (d'un lac) ainsi que le reprofilage d'un fossé existant.
- 98-475 30-06-98 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, greffière, VILLE DE BELOEIL, transmettant le premier projet de règlement numéro 1250-14-98 conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-476 30-06-98 Lettre de MONSIEUR MARCEL MEUNIER, directeur de l'aménagement et du développement local, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, relativement au processus de révision des schémas d'aménagement dans les M.R.C..
- 98-477 30-06-98 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, greffière, VILLE DE BELOEIL, transmettant le second projet de règlement numéro 1248-54-98 conformément à l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-478 30-06-98 Lettre de MONSIEUR SERGE BRAZEAU, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-DE-BELOEIL, transmettant le règlement d'emprunt numéro 98-06 pour avis du Conseil de la M.R.C..
- 98-479 02-07-98 Lettre MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER, attaché politique, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, accusant réception de la nôtre du 12 juin 1998 appuyant la M.R.C. LES MASKOUTAINS relativement au remboursement des intérêts – mesures d'urgences.
- 98-480 02-07-98 Lettre de MONSIEUR BERNARD HOULE, greffier, VILLE DE SAINT-HUBERT, nous informant que la ville n'entend pas assumer aucun frais relativement aux services que pourraient fournir la firme d'experts-conseil Génivar pour la réalisation des plans et devis relativement aux travaux dans le cours d'eau Roy.
- 98-481 06-07-98 Copie de la lettre de MONSIEUR DANIEL LABBÉ, agronome, adressée à Me LYSETTE JOLY, C.P.T.A.Q., transmettant le projet de règlement numéro 1245-54-98 relativement à la demande d'exclusion de la ville de Beloeil, rendant le projet de monsieur Guy Halde conforme à la réglementation, pour une usine de transformation du soya située en zone agricole.
- 98-482 06-07-98 Lettre de MONSIEUR MICHEL ROY, suivi des engagements et soutien administratif, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, transmettant le protocole d'entente signé relativement à l'application du programme de Rénovation en milieu rural.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 98-483 06-07-98 Lettre de MONSIEUR JACQUES MEUNIER, président du Conseil d'administration, SOLIDE DE LA M.R.C.V.R., nous convoquant à l'Assemblée générale annuelle des membres de la SOLIDE, qui se tiendra le 7 juillet 1998.
- 98-484 06-07-98 Lettre de MONSIEUR MAXIME FORTIER, responsable des programmes de rénovation, S.H.Q., transmettant le bulletin d'information numéro 1 relativement au programme RénoVillage.
- 98-485 06-07-98 Lettre de MONSIEUR ROBERT PERREAULT, ministre, MINISTÈRE D'ÉTAT À LA MÉTROPOLE, nous informant du vif intérêt de monsieur Paul Larocque, maire de la ville de Bois-des-Filions, à poursuivre son travail au sein du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport, à titre de membre représentant les municipalités hors de la Communauté urbaine de Montréal.
- 98-486 06-07-98 Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, directeur municipal, MUNICIPALITÉ DE ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, transmettant la résolution numéro 98-06-183 relativement à sa nomination au sein du Comité provisoire de mesures d'urgence régionales.
- 98-487 06-07-98 Copie conforme de la lettre de MONSIEUR ALAIN CÔTÉ, président, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BELOEIL - MONT-SAINT-HILAIRE, adressée à MADAME LOUISE BEAUDOIN, ministre, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, demandant le classement de la Maison Paul-Émile Borduas afin qu'elle puisse être sauvegardée et qu'il puisse se doter d'un Centre régional d'archives agréé.
- 98-488 06-07-98 Lettre de MONSIEUR ALAIN BEAUREGARD, secrétaire-trésorier, M.R.C. LES MASKOUTAINS, transmettant le règlement numéro 96-72 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 98-489 06-07-98 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, transmettant le règlement numéro 52 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 98-490 06-07-98 Lettre de MONSIEUR ALAIN BEAUREGARD, secrétaire-trésorier, M.R.C. LES MASKOUTAINS, accusant réception de notre premier projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR I).
- 98-491 06-07-98 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, transmettant les documents faisant suite à la session extraordinaire du Bureau des délégués des M.R.C. des Maskoutains, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville tenue le 30 juin 1998, concernant la rivière des Hurons.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

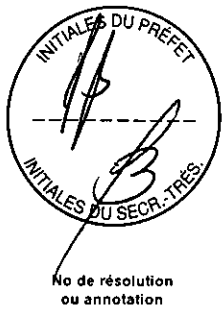
- 98-492 06-07-98 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, transmettant les documents faisant suite à la session extraordinaire du Bureau des délégués des M.R.C. des Maskoutains, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville tenue le 30 juin 1998, concernant le ruisseau Cochon.
- 98-493 07-07-98 Lettre de MADAME NATHALIE VERGE, attachée politique, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accusant réception le 29 juin 1998 de la résolution numéro 98-06-119 relativement à notre Schéma d'Aménagement.
- 98-494 07-07-98 Télécopie de MONSIEUR JEAN-PIERRE CHARBONNEAU, député, COMTÉ DE BORDUAS, transmettant les documents relatifs au transfert de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste sur le territoire de notre M.R.C..
- 98-495 09-07-98 Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, directeur municipal, MUNICIPALITÉ DE ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, transmettant la résolution numéro 98-07-192 autorisant la M.R.C. à signer le protocole d'entente de fourniture de services policiers par la Sûreté du Québec.
- 98-496 09-07-98 Lettre de MONSIEUR JEAN-CLAUDE BEAUDOIN, président du conseil d'administration, R.R.S.S.S. MONTÉRÉGIE, relativement à la consolidation des services de santé et des services sociaux en Montérégie 1999-2000.
- 98-497 09-07-98 Lettre de MONSIEUR BERNARD BLAIN, greffier, VILLE DE LA PRAIRIE, transmettant la résolution numéro 98-06-334 appuyant le comité des M.R.C. de la région administrative de la Montérégie, afin d'établir une région administrative de la Rive-Sud de Montréal couvrant les M.R.C. de Champlain, de Lajemmerais, de Roussillon et de La Vallée-du-Richelieu.
- 98-498 09-07-98 Lettre de MONSIEUR RAYMOND L'ITALIEN, directeur général, U.M.Q., accusant réception de notre résolution numéro 98-05-093 concernant la reconnaissance pour fins d'exemption de taxes.
- 98-499 09-07-98 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ LACHAPELLE, directeur général, VILLE DE ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE, transmettant les plans de localisation numéros 711-9 et 711-10 pour la reconstruction du fossé du golf – ruisseau Massé.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 98-500 10-07-98 Lettre de MONSIEUR YVON RICHER, sous-ministre adjoint, MINISTÈRE DES RÉGIONS – MONTÉRÉGIE, nous informant des modalités administratives arrêtées par le ministère concernant l'entente de gestion à être signée avec la M.R.C. et le gouvernement du Québec, relativement au C.L.D..
- 98-501 10-07-98 Lettre de MADAME FRANCINE GADBOIS, mairesse de la ville de Boucherville, S.D.E. RIVE-SUD, demandant aux trois M.R.C. qui contribuent à la S.D.E. de cautionner leur marge de crédit, puisque cette dernière est plafonnée et la Banque Nationale refuse de l'élargir.
- 98-502 10-07-98 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ MARCIL, président-directeur général, S.H.Q., nous transmettant des informations sur les directives en cas de fraudes et autres pratiques illicites dans le cadre de l'application des programmes d'habitation.
- 98-503 10-07-98 Lettre de MONSIEUR BENOÎT CHEVALIER, secrétaire-trésorier, M.R.C. DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE, demandant notre appui face à leur résolution numéro 98-171 relativement à l'étude du projet de R.C.I. 1997-10 et du décret 737-98 modifiant le "Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole".
- 98-504 10-07-98 Lettre de MONSIEUR GUY LEBLANC, vice-président, U.M.Q., transmettant un questionnaire relativement au sondage auprès des membres sur l'orientation, le mandat et les structures de l'U.M.Q..
- 98-505 10-07-98 Télécopie provenant du BUREAU DU DÉPUTÉ JEAN-PIERRE CHARBONNEAU, signé par MONSIEUR GEORGES FELLI, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, relativement au processus de changement de M.R.C. de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.
- 98-506 10-07-98 Lettre de MADAME EVELYNE D'AVIGNON, inspectrice municipale, MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 97.06.
- 98-507 13-07-98 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant, conformément à la demande du ministère des Affaires municipales, l'avis du Ministre concernant la modification à leur demande de transfert de M.R.C..
- 98-508 13-07-98 Lettre de Me LYNE SAVARIA, secrétaire-trésorière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, transmettant la résolution numéro 98-144 nommant monsieur Gaëtan Robitaille substitut de monsieur André Lavallée au sein du C.C.R.A..



**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

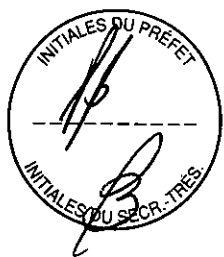
- 98-509 13-07-98 Lettre de MONSIEUR MARC BÉLAND, inspecteur municipal, MUNICIPALITÉ DE ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, transmettant la résolution numéro 98-07-175 autorisant la M.R.C. à signer le protocole d'entente pour la fourniture de services policiers par la Sûreté du Québec.
- 98-510 13-07-98 Lettre de MONSIEUR SERGE BRAZEAU, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-DE-BELOEIL, transmettant la résolution numéro 98-122 autorisant la M.R.C. à signer le protocole d'entente pour la fourniture de services policiers par la Sûreté du Québec.
- 98-511 13-07-98 Lettre de MONSIEUR GUY CHEVRETTE, ministre, MINISTÈRE DES RÉGIONS, nous informant que si aucune démarche formelle en vue de l'accréditation et de la mise sur pied du C.L.D. n'est pas entrepris, le gouvernement répartira les fonds à d'autres bénéficiaires, à partir du 15 août 1998, en tout ou en partie, des budgets réservés pour 1998-1999.
- 98-512 13-07-98 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, secrétaire-trésorière, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 105 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 98-513 13-07-98 Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, greffière, VILLE DE ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE, transmettant le premier projet de règlement PR-167 et les projets de règlements numéros PR-166 et PR-168 conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement.
- 98-514 14-07-98 Lettre de MADAME GISÈLE GAUVREAU, directrice des services, VILLE DE BLAINVILLE, transmettant la résolution numéro 98-07-349 pour appui du Conseil de la M.R.C. concernant une demande de reconduction du programme travaux infrastructures Canada-Québec.
- 98-515 14-07-98 Lettre de MONSIEUR RÉMY TRUDEL, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, relativement à la nôtre concernant la fiscalité des terrains de camping.
- 98-516 15-07-98 Lettre de MONSIEUR MICHEL C. GAGNON, directeur général, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, accusant réception des procès-verbaux des séances du Conseil de la M.R.C. du 20 mai et 4 juin 1998.
- 98-517 15-07-98 Lettre de MONSIEUR GUY DUBÉ, maire, OTTERBURN PARK, transmettant copie de la lettre envoyée à madame Jacinthe Simard, présidente de l'U.M.R.C.Q., relativement à l'article paru dans la revue Quorum de juin 1998 concernant le remboursement des élus municipaux pour les pertes de salaire encourues durant la crise du verglas de janvier dernier.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 98-518 15-07-98 Lettre de MADAME FRANCYNE HÉBERT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, autorisant la M.R.C. à signer l'entente de fourniture de service par la Sûreté du Québec.
- 98-519 15-07-98 Lettre de MONSIEUR MICHEL C. GAGNON, directeur général, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, transmettant la résolution numéro 98-276 concernant une demande d'intervention de la M.R.C.V.R. dans la limitation de vitesse des embarcations sur la rivière Richelieu.
- 98-520 15-07-98 Lettre de MONSIEUR LUC TISON, président du congrès 98, U.M.R.C.Q., relativement au prochain congrès qui se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 octobre 1998, sous le thème : "Des municipalités solidaires - Partenaires dans l'action!".
- 98-521 15-07-98 Lettre de MONSIEUR MICHEL C. GAGNON, directeur général, VILLE DE ST-BASILE-LE-GRAND, transmettant le règlement numéro U-130-20 conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-522 15-07-98 Lettre de MONSIEUR JEAN LACROIX, greffier, VILLE DE CARIGNAN, transmettant les règlements d'urbanisme numéros 243-19, 243-21 (PR2), 243-22, 243-23 (PR2), 243-24 (PR2) et 243-27.
- 98-523 15-07-98 Lettre de MADAME JULIE LAURIN, greffière adjointe, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant le deuxième projet de règlement numéro 845-60 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-524 15-07-98 Lettre de MADAME JULIE LAURIN, greffière adjointe, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant le projet de règlement numéro 820-8 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-525 16-07-98 Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, greffière, VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, transmettant les règlements numéros P.5-1-3 et 1658 conformément à l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-526 16-07-98 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, en réponse à la nôtre relativement à l'étude des règlements d'urbanisme par le comité consultatif régional d'aménagement de la M.R.C.V.R..



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 98-527 16-07-98 Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, greffière, VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, transmettant le règlement numéro PR-167 conformément à l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-528 16-07-98 Lettre de MONSIEUR JEAN LACROIX, greffier, VILLE DE CARIGNAN, transmettant la résolution numéro 98-07-196 concernant la désignation de monsieur Jacques Renaud à titre de représentant de la ville au sein du comité provisoire de mesures d'urgence régionales.
- 98-529 16-07-98 Copie conforme de la lettre de MONSIEUR GEORGES FELLI, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, adressée à MONSIEUR DENIS MEUNIER, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN-BAPTISTE, relativement au changement de territoire de M.R.C..
- 98-530 16-07-98 Lettre de MADAME CHANTAL CARON, responsable des communications, CHAIRE DE TOURISME – UQAM, relativement à un projet d'étude qui a pour but de promouvoir le tourisme dans la Vallée du Richelieu.
- 98-531 17-07-98 Lettre de MADAME MARIELLE DUMAINE, assistante-greffière, VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, transmettant les règlements d'emprunt numéros 1661 et 1662 conformément à l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 98-532 17-07-98 Lettre de MONSIEUR JEAN-RENÉ LAFOREST, directeur général, SOLIDEQ, relativement au premier colloque des SOLIDE, sous le thème "La SOLIDE, force de mon milieu".
- 98-533 17-07-98 Lettre de MADAME FRANCINE ÉMOND, directrice régionale, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, transmettant la liste des demandes de certificat d'autorisation au cours du mois de juin 1998.
- 98-534 17-07-98 Lettre de MONSIEUR JEAN LACROIX, greffier, VILLE DE CARIGNAN, relativement à l'intervention dans une nouvelle branche du cours d'eau Massé située à Saint-Bruno-de-Montarville et à Carignan, sous juridiction de la M.R.C.V.R..
- 98-535 17-07-98 Lettre de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE ST-MARC-SUR-RICHELIEU, transmettant la résolution numéro R-123-98 autorisant la M.R.C.V.R. à signer l'entente pour la fourniture de services policiers par la Sûreté du Québec.
- 98-536 20-07-98 Lettre de MADAME FRANCYNE HÉBERT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, transmettant le premier projet de règlement numéro 277-96-029-c).



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 98-537 20-07-98 Lettre de MADAME FRANCYNE HÉBERT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, transmettant les règlements numéros 277-96-032A et 277-96-032-B.
- 98-538 20-07-98 Lettre de MONSIEUR RENÉ LACHAPELLE, vice-président, COMITÉ RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE MONTÉRÉGIE, concernant la composition du conseil pour le Centre local de développement de la M.R.C.V.R. au niveau des acteurs de l'économie sociale.
- 98-539 20-07-98 Lettre de MONSIEUR RÉJEAN RACINE, secrétaire-trésorier, ASSOCIATION DES AGRONOMES-CONSEILS DU QUÉBEC, nous transmettant la liste des membres de l'association et une brochure publicitaire.
- 98-540 20-07-98 Lettre de MADAME FRANCYNE HÉBERT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, transmettant la résolution numéro 98-07-207 portant sur une demande d'appui pour la zone industrielle de Saint-Charles.
- 98-541 20-07-98 Lettre de MONSIEUR DONALD POULIOT, chef de section, SÛRETÉ DU QUÉBEC, transmettant le projet d'entente de mise en œuvre pour la fourniture de services policiers par la Sûreté du Québec.
- 98-542 21-07-98 Lettre de MONSIEUR DONALD POULIOT, chef de section, SÛRETÉ DU QUÉBEC, transmettant un avis aux gestionnaires des constats M.R.C., dans le cadre de l'application du code de procédure pénale et du code de sécurité routière.
- 98-543 22-07-98 Télécopie de MONSIEUR MICHEL C. GAGNON, directeur général, VILLE DE ST-BASILE-LE-GRAND, transmettant copie de la lettre adressée à la COMMISSION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE CHARGÉE D'ANALYSER LES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À LA TEMPÊTE DE VERGLAS, les informant que la ville présentera un mémoire portant sur les événements lors des audiences publiques du 20 août 1998.
- 98-544 22-07-98 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE ST-BASILE-LE-GRAND, nous informant de l'entrée en vigueur des règlements numéros U-120-50, U-130-19 et U-170-8 conformément à l'article 137.17 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

98-545 23-07-98 Lettre de MONSIEUR DANIEL CAYER, avocat, CAYER GAGNON AVOCATS, procureurs de Chambly Toyota inc., concernant l'approbation par la M.R.C. du règlement numéro 198-8 de la ville de Carignan, modifiant le plan d'urbanisme (conformité du plan au Schéma d'Aménagement).

98-546 23-07-98 Lettre de MONSIEUR CARL CLOUTIER, attaché politique, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accusant réception de la nôtre relativement à la reconduction du programme "Travaux d'infrastructures Canada-Québec".

PUBLICATIONS DU MOIS DE JUILLET 1998

Vecteur Environnement volume 31
numéro 3, juillet 1998

Valorisation des résidus des octobre 1997
Papetières et des scieries

Municipalité juin - juillet 1998

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

98-08-157

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYÉ PAR Madame Renée Legendre

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 98-07 du chèque #7514 au chèque #7566 pour un montant total de 73 445,95 \$, soit est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 6. AVIS DE CONFORMITÉ : VILLE DE CARIGNAN

6.1 Règlement numéro 198-8 modifiant le plan d'urbanisme

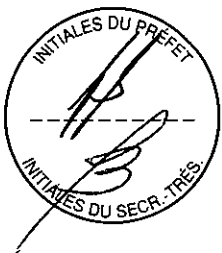
98-08-158

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la ville de Carignan est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Carignan a adopté le règlement numéro 198-8 modifiant son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement numéro 198-8, modifiant le plan d'urbanisme de la ville de Carignan, doit être approuvé par la M.R.C. s'il est conforme au Schéma d'Aménagement ou désapprouvé dans le cas contraire;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 198-8, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 98-06-052, recommande au Conseil de l'approuver;



No de résolution
ou annotation

98-08-158
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 198-8, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 98-06-034, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 198-8 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Julien Bussière

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 198-8, modifiant le plan d'urbanisme de la ville de Carignan, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Règlement numéro 243-25 modifiant le règlement de zonage

98-08-159

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Carignan est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Carignan a adopté le règlement numéro 243-25 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 243-25, modifiant le règlement de zonage de la ville de Carignan, doit être approuvé par la M.R.C. s'il est conforme au Schéma d'Aménagement ou désapprouvé dans le cas contraire;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 243-25, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 98-06-057, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 243-25, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 98-06-037, recommande au Conseil de l'approuver;

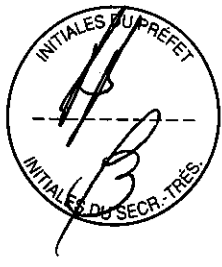
ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 243-25 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYÉ PAR Monsieur Gilles Plante

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 243-25, modifiant le règlement de zonage de la ville de Carignan, soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 7. ZONE INDUSTRIELLE DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU

Ce sujet est reporté.

**POINT 8. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES : PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AUX M.R.C.**

98-08-160

ATTENDU QU'à la séance du 5 mars 1998, le Conseil a adopté, par la résolution numéro 98-03-046, un document intitulé : "Programme d'aide financière aux M.R.C. pour soutenir le développement économique et la création d'emplois - Bilan des activités 1997 et plan de travail 1998";

ATTENDU QUE ledit document est requis par le ministère des Affaires municipales pour fins d'obtention d'une subvention de 52 500,00 \$;

ATTENDU QUE les représentants du ministère des Affaires municipales ont informé la M.R.C. que le document produit était incomplet et nécessitait des précisions;

ATTENDU QUE, conséquemment, un document révisé a été déposé au Conseil de la M.R.C.;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du document révisé et se déclare satisfait

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Guy Dubé**

ET RÉSOLU D'adopter le DOCUMENT RÉVISÉ en date du mois d'août 1998, intitulé : "Bilan d'activités 1997 et plan d'action 1998 - Programme d'aide financière aux M.R.C. pour soutenir le développement économique et la création d'emplois".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 9. ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES PAR
LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

98-08-161

ATTENDU QU'en vertu de l'article 64 de la Loi de police, toute municipalité locale doit s'assurer que son territoire est assujéti à un corps de police;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 73.1 de la Loi de police, le Ministre peut convenir, s'il s'agit d'une municipalité de moins de 5 000 habitants, avec la M.R.C. dont elle fait partie que tout ou partie des services de police sur le territoire de la municipalité sera assuré par la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, les municipalités locales concernées sont :



No de résolution
ou annotation

98-08-161
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- Saint-Antoine-sur-Richelieu;
- Saint-Charles-sur-Richelieu;
- Saint-Denis-sur-Richelieu;
- Saint-Marc-sur-Richelieu;
- Saint-Mathieu-de-Beloeil.

ATTENDU QU'en décembre 1997, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a signé une entente de principe, avec le Ministre de la Sécurité publique, définissant les modalités générales concernant les services à fournir, par la Sûreté du Québec, aux municipalités locales concernées;

ATTENDU QUE, conséquemment, un Comité de sécurité publique a été constitué afin de négocier les modalités relatives à l'entente de fourniture de services par la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE chaque conseil municipal concerné s'est prononcé favorablement, eu égard au projet d'entente de fourniture de services et en recommande la signature;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. a pris connaissance du projet d'entente de fourniture de services et se déclare satisfait

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Voyer
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière

ET RÉSOLU D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu à signer l'entente relative à la fourniture de services par la Sûreté du Québec, pour les municipalités concernées sur son territoire.

QUE l'entente soit d'une durée de cinq (5) ans et qu'elle puisse être prolongée advenant la construction d'un poste de police sur le territoire d'une des municipalités concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 10. COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE : NOMINATION

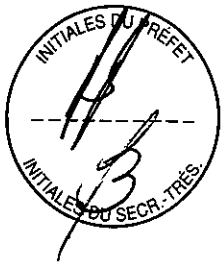
98-08-162

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le règlement numéro 23, intitulé : "Règlement constituant le Comité consultatif agricole";

ATTENDU QUE, de par la résolution numéro 97-08-182, le Conseil a procédé à la nomination des huit (8) membres du Comité ainsi que de leurs substituts;

ATTENDU QUE des quatre (4) membres représentant le Conseil, nous retrouvons monsieur Isidore Desrosiers;

ATTENDU QUE monsieur Isidore Desrosiers n'est plus membre du Conseil



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

98-08-162
(suite)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière

ET RÉSOLU QUE monsieur Yves Laganière soit et est nommé à titre de membre du Comité consultatif agricole en remplacement de monsieur Isidore Desrosiers.

QUE monsieur Yves Laganière soit rémunéré dans sa fonction conformément au règlement de la M.R.C. à cet effet et qu'il soit autorisé à réclamer le remboursement de ses dépenses réelles afférentes à sa participation au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 11. DEMANDE D'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE À LA M.R.C.

98-08-163

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a entrepris des démarches auprès du ministère des Affaires municipales afin que son territoire soit inclus dans celui de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C., après consultation de chacun des conseils municipaux, a appuyé la municipalité dans ses démarches;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, la municipalité a publié un AVIS PUBLIC faisant part de ses intentions;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. ne s'oppose toujours pas à la démarche de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste mais est d'avis, qu'advenant son adhésion au territoire de la M.R.C., des dispositions transitoires doivent être prévues, par le gouvernement, eu égard au Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Honorius Charbonneau

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. ne formule aucune opposition à la démarche de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, à l'effet d'adhérer au territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

QUE le Conseil de la M.R.C. indique au ministère des Affaires municipales certaines modalités transitoires, eu égard à l'aménagement du territoire, qu'il souhaite voir incluses aux conditions de changement de territoire.



No de résolution
ou annotation

98-08-163
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

QUE lesdites modalités sont décrites dans un document qui accompagne la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 12. COMMISSION SUR LA TEMPÊTE DE VERGLAS :
MÉMOIRE DE LA M.R.C.**

98-98-164

ATTENDU QUE tout le territoire de la M.R.C. a été touché par la tempête de verglas et la panne d'électricité qui a suivie;

ATTENDU QU'une Commission scientifique et technique, chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas, tient des audiences publiques le 20 août 1998, à Beloeil;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance d'un projet de mémoire à être déposé à la Commission et a proposé de légères modifications

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Renée Legendre

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le mémoire relatif à la tempête de verglas et aux événements qui ont suivi cette tempête.

QUE le Préfet soit et est autorisé à présenter le mémoire à la Commission scientifique et technique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 13. CONSULTATIONS SUR LA SÉCURITÉ NAUTIQUE ET LA
QUALITÉ DE VIE SUR LES LACS ET COURS D'EAU**

98-08-165

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales a mandaté un Comité afin de procéder à des consultations sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau du Québec;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est grandement préoccupée par la question, compte tenu de la présence du Richelieu;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance d'un projet de mémoire à être déposé au Comité et se déclare satisfait

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

98-08-165
(suite)

ET RÉSOLU D'adopter le mémoire réalisé dans le cadre des consultations sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. INTERVENTION DANS LE COURS D'EAU PELLETIER

98-08-166

ATTENDU QUE des interventions sont nécessaires dans le cours d'eau Pelletier qui draine les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Bruno-de-Montarville;

ATTENDU QUE ledit cours d'eau est sous la juridiction de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QU'il est nécessaire que le dossier progresse rapidement compte tenu des risques d'inondations printanières

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Voyer
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière

ET RÉSOLU QUE le coordonnateur au cours d'eau à la M.R.C. s'implique dans le dossier du cours d'eau Pelletier qui concerne plus spécifiquement les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Bruno-de-Montarville et organise des rencontres de travail à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 15. DEMANDE DE CLASSEMENT : MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une lettre adressée à madame Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dans laquelle la Société d'histoire de Beloeil – Mont-Saint-Hilaire demande que la maison Paul-Émile Borduas soit classée monument historique et propose que la M.R.C. s'en porte acquéreur.

Il est convenu d'informer madame la Ministre que le Conseil appuie la Société d'histoire dans ses démarches mais qu'il n'est pas dans les intentions de la M.R.C. de l'acquérir.

POINT 16. DEMANDES D'APPUI

16.1 M.R.C. Chutes-de-la-Chaudière :

- étude du projet de RCI 1997 et du décret 737-98

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui de la M.R.C. Chutes-de-la-Chaudière.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- plans agroenvironnementaux de fertilisation

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui de la M.R.C. Chutes-de-la-Chaudière.

- recommandations de la Table de concertation agricole

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui de la M.R.C. Chutes-de-la-Chaudière.

16.2 M.R.C. D'Avignon : consigne élargie

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui de la M.R.C. D'Avignon.

POINT 17. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

POINT 18. DIVERS

18.1 Transport des BPC de Saint-Basile-le-Grand

Monsieur Bernard Gagnon, maire de la ville de Saint-Basile-le-Grand, informe les membres du Conseil que 30% des produits ont quitté le site d'entreposage pour être éliminés.

Les opérations se déroulent à la satisfaction de tous et l'on prévoit qu'à la fin d'octobre 1998, le site sera entièrement libéré.

18.2 SAJE de la Vallée du Richelieu : financement temporaire

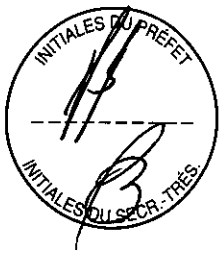
ATTENDU QUE le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) de la Vallée du Richelieu bénéficie, de la part du ministère de l'Industrie et du Commerce, de subventions relatives aux opérations et au démarrage d'entreprises;

ATTENDU QU'au niveau des opérations, le SAJE nécessite une aide financière de 26 000 \$, jusqu'au 31 décembre 1998; alors que huit (8) dossiers dûment complétés sont en attente d'une subvention au démarrage, totalisant 32 000,00 \$;

ATTENDU QUE ces subventions doivent, à compter du 1^{er} juillet 1998, transiger par le C.L.D. de la Vallée du Richelieu;

ATTENDU QUE ledit C.L.D. n'est pas encore opérationnel et que, conséquemment, le SAJE ne peut subvenir à ses besoins et ne peut aider financièrement les jeunes entrepreneurs;

98-08-167



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

98-08-167
(suite)

ATTENDU QUE, compte tenu des circonstances, le Conseil est d'avis qu'il est opportun que la M.R.C. finance temporairement les activités du SAJE

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu aide financièrement le SAJE de La Vallée-du-Richelieu afin de subvenir à ses besoins, dans l'attente de la mise en opération du C.L.D. de la Vallée du Richelieu.

QUE cette aide financière soit versée sous forme de prêt, sans intérêt, selon les modalités suivantes :

- au niveau des opérations : un montant mensuel de 4 335,00 \$ rétroactif au 1^{er} juillet 1998 jusqu'à concurrence de 26 000,00 \$;
- au niveau du démarrage des entreprises, un montant forfaitaire de 32 000,00 \$, eu égard à huit (8) dossiers en attente de subventions.

QUE cette aide financière soit remboursée en totalité à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu par le C.L.D. de la Vallée du Richelieu, au plus tard le 31 décembre 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.3 Table des préfets des Couronnes Nord et Sud

98-08-168

ATTENDU QUE le préfet de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu participe aux activités de la Table des préfets des Couronnes Nord et Sud;

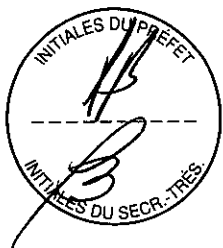
ATTENDU QUE ladite Table doit actuellement assumer des factures totalisant 14 218,46 \$, eu égard à des activités réalisées en 1997 et en 1998;

ATTENDU QUE les préfets ont convenu que les neuf (9) M.R.C. membres de la Table se répartissent à part égale les sommes dues, soit 1 579,83 \$ par M.R.C.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Renée Legendre

ET RÉSOLU D'autoriser le secrétaire-trésorier à verser à la Table des préfets des Couronnes Nord et Sud un montant de 1 579,83 \$, représentant la contribution de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu aux dépenses encourues à ce jour qui totalisent 14 218,46 \$.



No de résolution
ou annotation

98-08-168
(suite)

DE demander à la Table des préfets des Couronnes Nord et Sud de préparer, pour l'année financière 1999, un budget pro forma afin d'être en mesure d'inclure au budget de la M.R.C. les dépenses inhérentes à sa participation à ladite Table.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.4 Congrès de l'U.M.R.C.Q.

98-08-169

ATTENDU QUE l'U.M.R.C.Q. tient son congrès annuel les 1^{er}, 2 et 3 octobre 1998;

ATTENDU QU'il y a nettement avantage à ce que monsieur le préfet participe aux activités dudit congrès;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la date de la séance ordinaire du Conseil de la M.R.C. du mois d'octobre, puisqu'elle coïncide avec la période du congrès de l'U.M.R.C.Q.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Voyer
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU D'autoriser monsieur le Préfet à participer au congrès annuel de l'U.M.R.C.Q., qui se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 octobre 1998, et que toutes les dépenses inhérentes à cette participation soient assumées par la M.R.C..

DE reporter la séance ordinaire du Conseil du 1^{er} octobre 1998 au 8 octobre 1998, constituant ainsi une séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

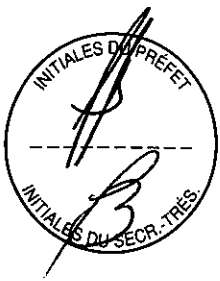
18.5 Hydro-Québec : projet de la ligne Hertel – Des-Cantons

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une lettre d'Hydro-Québec et d'une lettre du ministère d'État des ressources naturelles, par lesquelles ils sollicitent l'avis du Conseil de la M.R.C., eu égard au Schéma d'Aménagement, face au projet de la ligne de haute tension Hertel – Des-Cantons.

POINT 19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

98-08-170

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Choinière
APPUYÉ PAR Monsieur Guy Dubé



No de résolution
ou annotation

98-08-170
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour
ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 heures 10.

Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier

Pierre Bourbonnais
préfet